

# Priorités Santé

BULLETIN D'INFORMATION DU COMITE REGIONAL D'EDUCATION POUR LA SANTE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

n°4

Mai-Juin-Juillet-Août 2002

## S o m m a i r e

<b>L'événement</b>	
Un nouveau PRS : agir contre l'hépatite C en PACA	p. 2
<b>3 questions à :</b>	
Ouarda Kaaboun, Conseil Départemental de la Jeunesse 06	p. 3
<b>Actions PRS</b>	
<b>Région :</b> Un programme de formation d'équipes pour la prévention des conduites à risques dans les lycées, par la Mutualité Française	p. 4
<b>05 :</b> Un Point Ecoute Santé pour les jeunes du bassin briançonnais	p. 4
<b>04 :</b> Compagnie Atropos : le théâtre comme outil de prévention	p. 5
<b>13 :</b> - Souffrance psychique : une consultation spécialisée pour adolescents au centre-ville de Marseille	p. 5
- Coridys, centre de ressources dédié aux troubles d'apprentissage	p. 6
<b>06 :</b> Un CESC dans 88% des collèges et lycées du département	p. 6-7
<b>83 :</b> L'Espace Santé Jeunes de Fréjus, à l'écoute des jeunes et des familles	p. 7
<b>84 :</b> Projet d'un réseau départemental des acteurs de la périnatalité	p. 8
<b>Partenaires</b>	
- URCAM : le dépistage du cancer colo-rectal expérimenté dans le 13	p. 8
- Direction Régionale Jeunesse et Sports : édition d'un guide de prévention du dopage	p. 8
<b>Actions PRAPS</b>	
<b>Région :</b> Le temps des PRAPS de deuxième génération	p. 9
<b>04 :</b> Un réseau départemental de soins en alcoologie	p. 9
<b>05 :</b> Education pour la santé : éviter la dispersion des actions	p. 9
<b>06 :</b> Médecins du Monde : un centre de premier accueil médicalisé à Nice	p. 10
<b>83 :</b> Les ateliers santé ville : une nouvelle démarche de santé publique	p. 10
<b>13 :</b> Insertion : l'UFSBD 13 prend le mors aux dents	p. 11
<b>84 :</b> Pour un autre regard sur la prostitution	p. 11
<b>Espace CRES</b>	
- Actualité : Le CRES se dote d'un site Internet	p. 12
- Documentation : Une sélection bibliographique sur la nutrition	p. 13
<b>Les Ecrits</b>	
Un article du Pr Jean-Louis San Marco sur les différents aspects de la violence	p. 14
<b>Au microscope</b>	
L'organigramme de la CRAM-SE	p. 15
<b>Agenda</b>	p. 16
<b>Chiffres-repères</b>	p. 16

## é d i t o r i a l

### L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) se substitue au Comité Français d'Éducation pour la Santé

Sa naissance était annoncée par la loi du 4 mars 2002, mais l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) s'est effectivement substitué au Comité Français d'Éducation pour la Santé dès la nomination, par décret du 3 mai, du président de son conseil d'administration, M. Jean-Louis San Marco, et de son directeur, M. Philippe Lamoureux.

Le CFES n'est plus, ou plutôt se transforme en établissement public administratif aux missions élargies.

S'inscrivant dans le cadre de la politique de prévention du gouvernement, l'INPES a pour missions principales :

- ✓ d'exercer une fonction d'expertise et de conseil en matière de prévention et de promotion de la santé,
- ✓ d'assurer le développement de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique, sur l'ensemble du territoire, en tant que missions de service public.

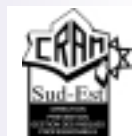
L'INPES doit notamment :

- ✓ constituer un réseau national documentaire spécialisé sur les théories et les pratiques relatives aux domaines de la prévention et de la promotion de la santé, ouvert au grand public, aux associations et aux professionnels,
- ✓ établir, en lien avec les professionnels concernés, les critères de qualité pour les actions, les outils pédagogiques et les formations d'éducation thérapeutique et d'éducation pour la santé, valider et diffuser les référentiels de bonnes pratiques dans ces domaines,
- ✓ émettre un avis sur tout outil et programme de prévention et de promotion de la santé,
- ✓ concevoir et produire les différents supports des programmes nationaux de prévention, d'éducation thérapeutique et d'éducation pour la santé, notamment les documents d'information, outils pédagogiques et campagnes de communication,
- ✓ identifier, soutenir, effectuer ou participer à des formations, études, recherches et évaluations en rapport avec ses missions,
- ✓ accréditer les organismes de prévention et de promotion de la santé qui en font la demande, sur la base d'un cahier des charges rendu public,
- ✓ participer à l'action européenne et internationale de la France, notamment au sein d'organismes et réseaux internationaux chargés de développer l'éducation thérapeutique, l'éducation pour la santé, la prévention et la promotion de la santé.

Le conseil d'administration de l'Institut comprend, outre son président, neuf membres de droit représentant l'Etat, six membres de droit représentant les organismes de protection sociale et de la mutualité, dix personnalités nommées par arrêté du ministre chargé de la santé, deux représentants du personnel. Le conseil scientifique, quant à lui, est chargé de veiller à la cohérence de la politique scientifique de l'Institut ; il est composé, outre son président, de sept membres de droit, de quatre membres du Haut Conseil de la Santé, d'un représentant des observatoires régionaux de la santé, de huit personnalités qualifiées.

L'Institut est placé sous la tutelle du ministre chargé de la santé. Le budget primitif 2002 de l'Institut est fixé à 71.088.969 euros.

**Nouveau !**  
Retrouvez  
"Priorités Santé"  
sur le site Internet du CRES :  
[www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)





## Un nouveau programme régional de santé : Agir contre l'hépatite C en PACA

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 80.000 personnes sont infectées par le virus VHC. Un nouveau programme régional de santé (PRS), piloté par la DRASS, fait de la lutte contre l'hépatite C une priorité de santé publique et prévoit d'ici 2004 de développer la prévention, le dépistage des malades qui signorent et les soins.

En région PACA, la prévalence de l'infection à VHC est estimée à 1,8% de la population générale, contre 1,2% pour la France entière. On sait que cette contamination est potentiellement grave à moyen et long terme, de par ses complications. De plus, les possibilités de dépistage précoce et l'existence de nouveaux traitements efficaces ont été des facteurs déterminants pour retenir cette problématique comme prioritaire dans la région.

En 2000, un état des lieux de l'infection, réalisé par un groupe de pilotage régional, met en évidence l'importance du mode de contamination lié à la consommation de drogues, la problématique spécifique des co-infections VIH-VHC et la complexité des prises en charge en milieu pénitentiaire.

Fin 2001, le PRS est mis en place. Il va se traduire dans les trois prochaines années par de nombreuses actions, financées dans le cadre d'appels à projets départementaux.

Quatre objectifs généraux ont été retenus pour ce PRS à l'horizon 2004 :

### Objectif 1, la prévention :

L'objectif est de réduire les risques d'exposition au virus de l'hépatite C en population générale, en milieu professionnel et chez les consommateurs de drogues. Il s'agit par exemple de sensibiliser la population aux risques de transmission afin d'éviter les contacts avec du matériel abandonné sur la voie publique, d'améliorer les pratiques des professionnels de santé libéraux pour une meilleure prévention des risques d'exposition, de renforcer le dispositif d'accès à du matériel stérile pour les usagers de drogues, ou encore d'améliorer la prise en charge après une exposition accidentelle.

### Objectif 2, le dépistage :

L'ensemble de la population doit pouvoir accéder à une stratégie de dépistage efficace, avec un accompagnement vers le soin pour les personnes séropositives. Pour y parvenir, il convient d'améliorer les connaissances épidémiologiques, mais aussi d'aider les professionnels à s'approprier et à appliquer les recommandations de l'ANAES.

### Objectif 3, les soins :

Il s'agit de faire en sorte que tous les patients atteints d'hépatite C bénéficient d'une prise en charge globale, continue et coordonnée de leur infection, selon des recommandations régionales. Ce qui passe par la prise en compte des besoins psychosociaux des patients, et par l'amélioration de la prise en charge des personnes ayant des conduites addictives ou une co-infection par le virus du sida. La continuité des soins doit enfin être assurée entre le secteur libéral et le secteur hospitalier.

### Objectif 4, le milieu carcéral :

L'objectif consiste à permettre aux détenus de bénéficier de mesures comparables à celles de la population générale. Il s'agit de sensibiliser ces derniers aux règles d'hygiène générale ou relative aux tatouages et aux piercings, de faciliter leur accès au dépistage (avec les CDAG\* et les UCSA\*), de mettre en place, pour les détenus atteints, des possibilités de soins satisfaisantes et un suivi de qualité.

\* CDAG : Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit  
\* UCSA : Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires

### Quatrième PRS en PACA

Ce nouveau programme régional de santé contre l'hépatite C est le quatrième mis en place en Provence-Alpes-Côte d'Azur, après le PRS sur l'infection VIH, le PRS Santé des enfants et des jeunes et le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des publics en situation précaire (PRAPS).

### REPÈRES

- ▶ Le virus de l'hépatite C se transmet essentiellement par contact sanguin direct, la toxicomanie étant la source principale de contamination (2/3 des nouveaux cas)
- ▶ Du fait de la forte prévalence de l'infection à VHC en Paca, estimée à 1,8% contre 1,2% pour la France, 80.000 personnes environ en région seraient infectées
- ▶ Paca est la deuxième région française la plus touchée après l'Ile-de-France
- ▶ Diverses études nationales permettent d'estimer que seulement 60 à 70% des personnes atteintes se savent porteuses du VHC (contre un tiers en 1994, ce qui tend à prouver l'efficacité des diverses dispositions qui ont été prises depuis le début des années 90).

### Contacts :

<b>Plas de référence</b>	<b>Marseille</b>	<b>04 91 38 36 96</b>
	<b>Nice</b>	<b>04 92 03 61 68</b>
<b>CISIH</b>	<b>Marseille</b>	<b>04 91 38 18 32</b>
	<b>Nice</b>	<b>04 92 03 56 35</b>
<b>DRASS</b>		<b>04 91 29 93 93</b>
<b>DDASS 04</b>		<b>04 92 30 88 14</b>
<b>DDASS 05</b>		<b>04 92 52 54 58</b>
<b>DDASS 06</b>		<b>04 93 72 28 40</b>
<b>DDASS 13</b>		<b>04 91 00 58 31</b>
<b>DDASS 83</b>		<b>04 94 09 84 60</b>
<b>DDASS 84</b>		<b>04 90 27 71 35</b>
<b>Hépatites Info Service</b>	<b>Nice</b>	<b>04 93 82 89 07</b>
	<b>Marseille</b>	<b>04 91 14 25 04</b>
<b>CRIPS</b>	<b>Nice</b>	<b>04 92 14 41 20</b>
	<b>Marseille</b>	<b>04 91 59 83 83</b>



# 3 QUESTIONS À ...

## Ouarda Kaaboun, 28 ans, membre du Conseil Départemental de la Jeunesse des Alpes-Maritimes et de la commission nationale Jeunes et médias”



Ouarda Kaaboun

### • Quels sont les rôles respectifs du Conseil Départemental de la Jeunesse (CDJ) et du Conseil National de la Jeunesse (CNJ) ?

**Ouarda Kaaboun :** Les conseils de la jeunesse représentent des espaces d'échanges et de dialogue permanents entre les représentants des jeunes et les institutions : services de l'Etat, collectivités territoriales et acteurs concernés par les questions de jeunesse.

Ils ont été créés en 1998, à l'initiative du Ministère de la jeunesse et des sports, et sont régulièrement sollicités pour présenter les attentes des jeunes.

Dans les Alpes-Maritimes, le CDJ est présidé par le Préfet. Il est composé d'une trentaine de membres de 16 à 28 ans, désignée par arrêté préfectoral pour un mandat de deux ans et représentante des conseils locaux de jeunes, d'associations locales, d'organisations politiques, syndicales ou encore de mouvements étudiants et lycéens.

Une très grande diversité que l'on retrouve au sein du Conseil National de la Jeunesse, dont je fais également partie. Le CNJ, présidé par le Ministre de la jeunesse et des sports, se réunit en séances plénières tous les deux mois et organise son travail autour de sept commissions thématiques : emploi, Europe et international, ruralité, citoyenneté, discriminations, santé, jeunes et médias. Il a émis l'an dernier des propositions aux membres du gouvernement, à l'occasion de deux rencontres importantes présidées par le Premier Ministre.

Dans le département, le CDJ met en exergue chaque année une problématique liée à la jeunesse. En 2001, nous avons organisé de nombreuses manifestations autour des thèmes de l'environnement et du co-voiturage.

En 2002, nous concentrons nos efforts sur les problèmes d'accès au logement des

jeunes du département, en partenariat avec les élus locaux. Au fil des ans, le CNJ et les CDJ se sont affirmés comme des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics sur toutes les questions relatives à la jeunesse.”

### • Pourquoi une commission sur le thème de l'image des jeunes dans les médias au Conseil National de la Jeunesse ?

Cette commission a été créée en septembre 2000 suite à un ras-le-bol exprimé lors de la rencontre avec le gouvernement de mai 2000 et lors des plénières du CNJ, à propos de l'image négative et réductrice des jeunes véhiculée par les médias.

Les préjugés des journalistes, notamment dans les reportages sur les banlieues, étaient à l'époque manifestes.

Relevant par ailleurs une méconnaissance réciproque entre les jeunes et les médias, nous avons entamé avec les journalistes de France 3 un travail de sensibilisation pour

télévision spécialisée, à l'instar de ce que fait Radio France avec *Le Mouv'*, ou en soutenant la diffusion d'émissions dans lesquelles les jeunes sont acteurs et réalisateurs, à la manière de *Sagacités* ou *d'Opération Télécity*.

Nous souhaitons aussi dynamiser la politique d'éducation aux médias, notamment au sein de l'Education nationale, en généralisant les actions du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens d'Information) et en créant un kit jeunes et médias pour apprendre aux adolescents le fonctionnement de la presse au travers de fiches pratiques. Enfin, une dernière proposition a pour objet de favoriser la création de médias portés par les jeunes”

### • Au quotidien, comment se traduit votre engagement dans ces mandats ?

Je suis intimement convaincue que dans la vie se plaindre ne sert à rien et que si l'on veut faire bouger les choses, il faut agir, susciter le débat et y croire très fort. Dans mon travail quotidien je suis également amenée à aider les jeunes (Ouarda Kaaboun est travailleur social dans un foyer d'Antibes et s'occupe d'une cinquantaine de jeunes en difficultés). J'organise avec eux de nombreux projets liés à la citoyenneté, à l'accès à la culture, à l'accès aux droits...

Mes mandats au CDJ et au CNJ sont très prenants et demandent un investissement assez considérable. Ces derniers mois, j'allais à Paris deux fois par semaine pour suivre un dossier sur l'autonomie des jeunes. Sans oublier les plénières régulières au CNJ, et les dossiers en cours localement, qui nécessitent de nombreuses réunions avec les élus locaux. Mais cet investissement, c'est dans ma nature !”



Une partie de l'équipe du CDJ 06

les inciter à parler des initiatives intéressantes menées par les jeunes, et pas seulement des faits de délinquance. Récemment, la commission Jeunes et médias”a fait au gouvernement plusieurs propositions pour faire évoluer la situation.

La première d'entre elle consiste en une étude, en collaboration avec des universitaires, sur les représentations des jeunes dans les médias, qui sera disponible dans six mois. Autre proposition : que le service public réaffirme son rôle vis-à-vis des jeunes, en créant par exemple une chaîne de



## ■ RÉGION

**Prévention des conduites à risques : 17 lycées volontaires**

17 lycées de la région participent à un vaste programme de formation de leurs équipes à la mise en place d'actions de prévention, porté depuis plus de deux ans par la Mutualité Française des Bouches-du-Rhône.

La volonté du chef d'établissement constitue le point de départ de l'action. Puis il s'agit de constituer une équipe de volontaires au sein de la communauté du lycée, prêts à devenir des acteurs de prévention capables de diagnostiquer les problématiques locales et d'y répondre par des projets durables impliquant la participation des élèves", explique Karin Delrieu, responsable du service prévention et promotion de la santé à la Mutualité Française 13.

Chaque année, cinq à six nouveaux lycées participent à ce programme, mis en place en 2000 avec le partenariat de l'Éducation nationale, de la DRASS, de l'URCAM, du Conseil Régional et des CEMEA\*.

L'objectif est d'inscrire durablement la prévention des conduites à risques dans le quotidien de l'établissement scolaire et de créer une dynamique interne, en lien avec les réseaux externes.

Les équipes, d'une quinzaine de personnes, sont pluridisciplinaires, constituées du chef d'établissement, du corps enseignant, de la santé scolaire, du personnel technique, de parents et d'élèves. Il apparaît que leur motivation porte sur l'acquisition de connaissances et de savoir-faire, notamment sur les indicateurs de mal-être des jeunes.

Une formation de six jours effectuée par le CEMEA Paca et un conseil méthodologique constant vont permettre à chaque groupe d'élaborer un certain nombre de projets, prioritairement orientés vers les jeunes, et entrant dans le cadre des CESC\*.

A l'heure actuelle, 17 lycées d'Avignon, Arles, Digne-les-Bains, Luynes, Marseille, Port-de-Bouc, Gap, Antibes, Martigues et Embrun sont engagés dans la démarche, qu'anime et coordonne à la Mutualité Française Sonia Gara.

Chaque établissement poursuit son propre rythme. Le nombre des projets proposés varie de 2 à 7, dans le cadre d'une véritable stratégie de prévention. Adaptées à la réalité locale du lycée, les actions tournent le plus souvent autour de l'amélioration des relations et du bien-être global, de la prévention des addictions ou de la citoyenneté.

**Avec la participation active des jeunes**

Toutes ont en commun de favoriser la participation active des jeunes et donnent lieu à une multitude d'initiatives.

Ainsi, le lycée professionnel Jean Moulin, à Port-de-Bouc, a mis en place des actions de réduction des risques liés aux mouvements. Il s'agit de prévenir les accidents de la circulation et les accidents d'ateliers liés à une utilisation inadéquate des machines sur lesquelles les élèves reçoivent leur apprentissage. D'autres interventions sur la justice et la responsabilité, sur la consommation du cannabis etc. A Digne-les-Bains, au lycée Alexandra David-Neel, l'équipe a travaillé à l'amélioration du bien-être au sein de l'internat, au travers des résultats d'une enquête menée par les élèves auprès de leurs pairs. Résultat : une nette diminution de la fréquentation de l'infirmerie scolaire et des actes de violence.

Sur un autre registre, à Arles, pour favoriser les échanges entre parents et enseignants, le lycée Pasquet a initié des réunions régulières sur le thème de la parentalité qui connaissent beaucoup de succès. L'évaluation du programme s'effectue en continu, portant notamment sur la motivation des volontaires, la participation des jeunes et le niveau de complexité du projet. Les premiers résultats révèlent notamment une reconnaissance mutuelle des rôles de chacun au sein de la communauté du lycée et une amélioration de la communication entre ses membres. Le 18 septembre prochain, pour répondre à la demande des différentes équipes de se rencontrer, la Mutualité Française organise un forum régional des lycées participants à l'Hôtel de Région à Marseille. L'occasion d'échanger, autour d'ateliers, sur la participation des jeunes, sur la communication interne comme moyen de mobilisation de la communauté scolaire, sur les méthodes et outils d'échanges inter-établissements dans la durée.

\*CEMEA : Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active, Céméa Paca, 47 rue Neuve-Sainte Catherine, 13007 Marseille - 04 91 54 37 61

\*CESC : comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, qui depuis 1998 organisent le projet de l'établissement scolaire pour la prévention des conduites à risques

**Contacts : Karin Delrieu, Sonia Gara, Mutualité Française 13, 30 Cours Pierre Puget, 13006 Marseille. Tél. 04 91 04 85 00, fax 04 91 04 85 02.**

## ■ HAUTES-ALPES

**Un point écoute santé pour les jeunes du bassin briançonnais**

Le seul Point Écoute du département vient d'ouvrir ses portes aux jeunes en difficultés et à leurs parents, porté par la MJC du Briançonnais.

A Briançon, le 35 rue Pasteur est une adresse bien connue des jeunes. C'est en effet là que se trouvent regroupés la maison des jeunes et de la culture (MJC), son centre social, le bureau information jeunesse et la mission locale du département. C'est donc le lieu qui a été retenu pour mettre en place un point écoute santé, le premier du département des Hautes-Alpes.

Pour Olivier Antoyé, chargé de projet à la MJC, cette création répondait à un réel besoin : *La plupart des structures de santé se trouvent à Gap, et savent difficiles d'accès pour des raisons géographiques. D'autre part, nous avons repéré la souffrance de certains jeunes du bassin briançonnais, au travers de dépendance à l'alcool, de toxicomanie, de grossesses non désirées et constaté que les adolescents ne sollicitaient pas spontanément les structures spécialisées de Briançon, à cause certainement d'une forte connotation médicale et du manque d'anonymat. D'où la création du point écoute santé dans un lieu convivial où se sentent en confiance. L'idée est de faciliter l'accès des jeunes aux professionnels de santé et aux intervenants spécialisés, en proposant des permanences déconcentrées à la MJC.*

Cela fait plusieurs années que la MJC développe des actions de prévention, notamment dans le cadre du conseil communal de prévention de la délinquance (CCPD).

Par ailleurs, elle fait partie du réseau des acteurs de santé du briançonnais, coordonné par les centres sociaux des Hautes-Alpes, qui réunit dans chaque bassin divers professionnels concernés par la santé des jeunes. Le point écoute santé a ainsi bénéficié du soutien des membres de ce réseau, infirmières scolaires, éducateurs de quartiers, parents d'élèves, animateurs de prévention etc. Les permanences ont débuté il y a peu, assurées par : l'association Le Cap (toxicomanie), le CDPA, le centre de planification, le CATTP de l'hôpital de Laragne ou encore le centre de dépistage anonyme et gratuit. Les 16/25 ans sont les premiers concernés, mais les prestations s'adressent également à leurs parents ainsi qu'aux nombreux jeunes travailleurs saisonniers du briançonnais. Si cette initiative se révèle fructueuse, un projet similaire pourrait voir le jour à Gap, soutenu par la DDASS.

**Contact : Olivier Antoyé, MJC du Briançonnais Centre social, 35 rue Pasteur, 05100 Briançon. Tél. 04 92 21 25 76 - Fax : 04 92 21 01 66.**

## ■ ALPES DE HAUTE-PROVENCE

### Le théâtre comme outil de prévention

La compagnie Atropos anime des stages d'improvisation théâtrale sur le thème des conduites à risque dans de nombreux établissements scolaires du département. Une formule qui remporte un vif succès auprès des adolescents.

Conseiller d'orientation depuis 15 ans et amateur de théâtre depuis toujours, Dominique Zamparini se retrouve tout naturellement aujourd'hui à la tête de la compagnie Atropos, qui introduit le théâtre dans les établissements scolaires comme outil de prévention auprès des adolescents.

Dans les Alpes de Haute-Provence, de nombreux collèges, lycées et écoles primaires, ont déjà fait appel à son sens de l'écoute et de l'animation des groupes de jeunes.

Écoutons-le : *la compagnie a commencé ses actions de prévention dès 1998, autour d'actions liées à l'alcoolisme. A cette époque, nous intervenons sous la forme du théâtre forum, jouant de courtes histoires et demandant au jeune public de s'exprimer sur ce qu'il venait de voir. Comme ces situations provoquaient uniquement la participation des leaders, des moins introvertis des élèves, nous avons peu à peu conçu de nouvelles formes d'animation, au cours desquelles ce sont les jeunes eux-mêmes qui jouent des situations liées à la prise de risque. Le théâtre interactif de départ est devenu du théâtre médiation, une formule dans laquelle nous sommes des animateurs-déclencheurs, favorisant l'expression de tous les adolescents sans aucune censure. L'ensemble des élèves improvise et se donne la réplique sur les thèmes retenus. La participation des élèves atteint partout 95% et ils en redemandent !*

Les situations proposées sont le plus souvent liées à la violence, notamment en primaire. Puis dans le secondaire, les élèves abordent l'alcool, le tabac, les médicaments, les produits illicites ou encore la gestion du stress lors des examens.

*Nous enregistrons systématiquement tout ce qui apparaît et procédons à des mises au point quand les problèmes évoqués nous semblent trop graves. Quelques semaines plus tard, nous revenons pour une séance de reformulation, à laquelle nous convions divers partenaires institutionnels : justice, police, chef d'établissement, santé scolaire...*

Les interventions sont soutenues par de nombreux institutionnels, Conseil Régional, Inspection Académique, Politique de la Ville et DRASS, Fédération Française des jeux...

Au final, les élèves se déclarent satisfaits d'avoir pu jouer sur des thèmes graves, ils prennent du plaisir à pouvoir s'exprimer sur des problèmes qui les concernent directement, sans entendre le discours moralisateur ou savant des adultes.

*Et surtout, pour nous, animateurs, l'étonnement est grand de constater que rien n'est vraiment si noir ou si terrible. Les médias, les rumeurs, les représentations sociales hévées déforment des problèmes qui, tout en étant graves, ne sont quand même pas apocalyptiques. Les jeunes sont capables de trouver des solutions, par eux-mêmes, en dehors d'une morale adulte !*

Un spectacle rassemblant dans l'ensemble une cinquantaine de jeunes volontaires est actuellement en cours de représentations. Une heureuse conclusion pour ces acteurs et messagers de prévention en herbe.

**Contact : Dominique Zamparini, compagnie Atropos, ZA Les Grands Jardins, 04220 Sainte-Tulle Tél. 06 81 06 57 03**



## ■ BOUCHES-DU-RHÔNE

### Souffrance psychique des jeunes : une consultation spécialisée au centre-ville de Marseille

Le psychiatre des hôpitaux Michel Goujon a implanté une consultation spécialisée au centre-ville de Marseille, afin d'aller au devant des adolescents des quartiers Nord présentant des troubles du comportement.

*Nous avons constaté à Marseille que les adolescents présentant des troubles du comportement fréquentaient peu les structures traditionnelles des intersecteurs de psychiatrie. D'où la création en 1998 d'une consultation spécialisée, implantée sur leur lieu de passage inévitable, afin d'apporter des réponses thérapeutiques aux symptômes de délinquance, tentatives de suicide et autres conduites addictives, ainsi qu'à la souffrance que ces troubles génèrent au sein de la famille, de l'école ou de la cité*, explique Michel Goujon, responsable du 5<sup>e</sup> intersecteur de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CH Edouard Toulouse, qui couvre les quartiers Nord de Marseille. Cette consultation accueille rue Pythéas, les 12/19 ans en crise et leurs parents. L'équipe (médecin, éducateurs, infirmière, assistante sociale et psychologue) travaille sur la réparation narcissique et la restauration de l'identité personnelle. Elle propose un cadre de consultation en relation avec les Urgences de l'Hôpital Nord, les services de pédiatrie, les intersecteurs voisins, les secteurs de psychiatrie générale, l'unité d'hospitalisation de la Timone, l'Institution Serena et travaille en réseau avec de nombreux partenaires (Éducation nationale, PJJ, foyers, mission locale, associations, médecins généralistes et scolaires)...

En 2001, 2.922 consultations ont été effectuées et 465 adolescents pris en charge. La moitié d'entre eux présente à leur arrivée des symptômes graves : TS chez les filles, troubles des conduites sociales chez les garçons voire troubles graves de la personnalité pour 12% . Une amélioration de la santé mentale a pu être mise en évidence pour 50% des adolescents accueillis. *« Ce travail en réseau s'est récemment étendu avec le service des urgences pédiatriques de la Timone dans le cadre du projet ville-hôpital. Cette nouvelle collaboration avec le Pr Jouve doit permettre une meilleure prise en charge des adolescents sur toute l'agglomération marseillaise »* conclut le Dr Goujon.

**Contact : Consultation pour adolescents, 6 rue Pythéas, 13001 Marseille - Tél. 04 91 65 91 01**



Programme régional de Santé

**Santé des enfants et des jeunes**

Provence, Alpes, Côte d'Azur

## ■ BOUCHES DU RHÔNE

### Coridys : un centre de ressources dédié aux troubles d'apprentissage

Le centre de ressources de Coridys, à Aix-en-Provence, propose aux professionnels et aux parents des ouvrages spécialisés, des outils pédagogiques et des réunions d'information

On estime que 5 à 6% de la population est handicapée par les troubles des apprentissages. Une problématique de santé publique au sujet de laquelle la région PACA est l'une des plus avancées de France, en termes de dépistage et de prise en charge.

En effet, l'un des douze centres référents du pays sur les troubles du langage a été mis en place au CHU La Timone, à Marseille, dans le service de neuropédiatrie du professeur Mancini. Par ailleurs, dans les Hautes-Alpes, à Orpierre, la maison d'enfants à caractère sanitaire spécialisé "Les Lavandes" est la seule structure à prendre en charge les cas sévères.

Enfin, le PRS "jeunes" accorde lui aussi une part privilégiée aux actions visant à réduire les troubles des apprentissages chez les jeunes enfants.

*éducatives a rendu difficile la perception du problème. C'est pourquoi Coridys agit, avec beaucoup d'autres, pour informer et décloisonner le monde professionnel, orienter les familles, avec un travail de mise en commun des connaissances. Coridys participe aussi à un dispositif national de diagnostic et de formation qui se met actuellement en place"*

Ouvert au public et animé par deux salariées chargées de la documentation, le centre de ressources propose d'innombrables ouvrages scientifiques et techniques, des articles spécialisés, des logiciels de rééducation et des outils pédagogiques. Coridys met en place des ateliers de formation à l'utilisation de ces outils, destinés notamment aux enseignants et aux orthophonistes, ou encore aux parents, ainsi que des séances d'information grand public.



Ariel Conte, Président de Coridys,  
au centre de ressources d'Aix-en-Provence

A Aix-en-Provence, l'association Coridys, créée en 1994, gère un centre de ressources dédié à cette problématique. Convaincue de l'origine neuropsychologique de ces troubles, à savoir le dysfonctionnement du système nerveux et les atteintes cérébrales, l'association s'adresse aussi bien aux parents d'enfants concernés qu'aux professionnels. Comme l'explique le psychanalyste Ariel Conte, Président de l'association, *La situation des dyslexiques et des dysphasiques a motivé la création de Coridys. Un nombre considérable d'enfants souffre d'un défaut de soins, par méconnaissance. Alors que de bons tests de dépistage précoce des troubles du langage existent et que leur utilisation s'étend. Le diagnostic précis et la rééducation de ces troubles demandent des outils, une organisation des prises en charge et des formations. L'extrême cloisonnement des savoirs et des pratiques thérapeutiques et*

L'association a également pour objectif d'effectuer une veille scientifique et technique sur les dernières avancées de la recherche, avec une réflexion sur la diffusion des connaissances nécessaires à la compréhension de ces troubles.

Un site Internet a été créé à cet effet, consultable par tous : [www.coridys.asso.fr](http://www.coridys.asso.fr), et un centre de ressources similaire est en cours d'installation à Paris.

**Contact : Ariel Conte, Président,  
Coridys, 7 av. Marcel Pagnol,  
13090 Aix-en-Provence  
Tél. 04 42 95 17 96 / 04 42 20 16 87  
Fax 04 42 95 17 97  
Mail : [coridys@club-internet.fr](mailto:coridys@club-internet.fr)**

## ■ ALPES-MARITIMES

### Santé et citoyenneté au programme

88% des collèges et des lycées du département dispose de la citoyenneté (CESC), conformément à l'objectif pou

L'objectif 4 du PRS Santé des enfants et des jeunes prévoit de faire passer, entre 2000 et 2005, de 50 à 80 % le nombre d'écoles et d'établissements ayant un programme d'éducation pour la santé.

Un objectif qui s'inscrit dans la politique du ministère de l'Éducation Nationale, mis en œuvre dans les Alpes-Maritimes depuis trois ans, qui se traduit aujourd'hui par l'existence d'un comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) dans près de 9 collèges et lycées sur 10. Rappelons que les CESC ont été créés en 1998 pour renforcer la politique de prévention des conduites à risques dans les établissements scolaires.

Selon le Dr Marie-Josée Bertolissio, responsable de la santé scolaire à l'Inspection Académique : *« À terme, tous les établissements devraient disposer d'un CESC. L'action menée depuis trois ans tend à renforcer les partenariats, à mettre en cohérence l'existant.*

*La nécessité d'avoir des partenaires nous a incité à définir la place et le rôle des institutions et des associations au sein des CESC.*

*Nous avons créé dans un premier temps des fiches de présentation des intervenants, pour mieux connaître les champs d'activités respectifs. Puis nous avons organisé des formations par territoires destinées aux chefs d'établissements, aux enseignants, aux conseillers d'éducation et aux personnels de la santé scolaire, en vue de mettre en place des rencontres éducatives. La mise en place de formations inter-catégorielles et inter-partenariales favorise l'acquisition d'un langage et d'une démarche commune, tenant compte des compétences de chacun."*

Partenaire privilégiée du PRS Jeunes depuis le début, l'Inspection Académique en a rappelé les objectifs à l'ensemble des chefs d'établissements du département et des inspecteurs de l'Éducation nationale, lors d'un rassemblement organisé en octobre dernier en présence de Mme la sous-préfète et du directeur de la DDASS.

Incités à proposer des actions dans le cadre du PRS en faveur de la santé des jeunes, trois établissements ont vu leur projet retenu. Il s'agit du lycée hôtelier Paul Augier à Nice,

nt aujourd'hui d'un comité d'éducation à la santé et à  
rsuivi depuis trois ans par l'Inspection Académique

du collège Langevin à Carros et du collège  
Port Lympia à Nice.

*“C'est le chef d'établissement qui est  
responsable de la mise en œuvre de la  
politique de santé dans sa structure. Cette  
politique fait alors l'objet d'une démarche  
concertée avec l'ensemble de la communauté  
éducative”* conclut le Dr Bertolissio.

### **Les 6 missions d'un Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)**

La politique de prévention des conduites  
à risques au sein de l'Éducation Nationale  
a débuté dans les années 70. En 1998, les  
Comités d'Environnement Social (CES)  
sont remplacés par les CESC, avec  
élargissement du champ d'intervention à  
l'éducation pour la santé et à la citoyen-  
neté.

Les CESC ont pour missions :

- 1- de contribuer à la mise en place de  
l'éducation citoyenne en rendant  
l'élève responsable, autonome et  
acteur de prévention
- 2- d'organiser la prévention des  
dépendances, des conduites à  
risques et de la violence dans le  
cadre du projet d'établissement
- 3- d'assurer le suivi des jeunes dans et  
hors de l'école (au travers de relais  
extérieurs)
- 4- de venir en aide aux élèves  
manifestant des signes de mal-être
- 5- de renforcer les liens avec les familles
- 6- d'apporter un appui aux acteurs de la  
lutte contre l'exclusion en renforçant  
les liens entre l'établissement, les  
parents les plus en difficulté et les  
autres partenaires concernés.

## ■ VAR

### **A l'écoute des jeunes et des familles**

**A l'écoute depuis 10 ans des jeunes en difficultés, l'Espace Santé Jeunes de Fréjus inaugure aujourd'hui un Point accueil famille et privilégie les thèmes de la médiation familiale et de l'entraide entre générations**

L'Espace Santé Jeunes de Fréjus accueille  
chaque année près de 800 jeunes dans les  
locaux de son point accueil écoute, au 303 de  
la rue Jean Jaurès.

Agés majoritairement de 19 à 21 ans, ces  
derniers cherchent une solution à leurs  
problèmes financiers, de logement ou  
d'emploi. La première personne de l'équipe à  
les accueillir est donc l'assistante sociale. Ce  
n'est qu'une fois en confiance qu'ils abordent  
leur santé, et peuvent alors compter sur le  
médecin, la psychologue et l'animatrice de  
prévention de l'association.

*La santé n'est jamais abordée de prime abord,  
une autre porte d'entrée est nécessaire. Les  
jeunes accueillis sont sortis du système scolaire  
et rencontrent d'importantes difficultés. Notre  
mot d'ordre ici est la disponibilité. Ils peuvent  
venir tous les jours, être suivis de manière très  
régulière, puis espacer leurs visites, sans avoir de  
comptes à rendre”*, commente la directrice  
Anne Puelinckx.

L'Espace Santé Jeunes fonctionne depuis une  
dizaine d'années et a développé des  
partenariats avec les acteurs locaux de Fréjus  
et Saint-Raphaël: mission locale, éducateurs  
spécialisés, hôpital Bonnet, DSI, Aides  
Provence...

Avec l'Éducation Nationale, l'association  
mène de fréquentes actions de prévention  
dans les établissements scolaires, animant des  
ateliers autour de la santé et de la sécurité  
routière. Elle intervient également en classes-  
relais, dans les foyers ou les centres de  
formation et même sur les plages en été, sur  
les thèmes de la sexualité et des conduites à  
risques.

#### **Favoriser l'écoute des parents et le soutien entre générations**

Pour compléter son champ d'intervention,  
l'espace santé se mobilise aujourd'hui autour  
du thème de la famille et développe un point  
écoute spécifiquement orienté vers les  
parents.

Une deuxième psychologue est à la  
disposition de ces derniers dans les locaux de  
l'association, ainsi que des permanences  
mensuelles de médiation familiale. Il s'agit  
d'aider les parents démunis à résoudre les  
conflits et à renouer le contact avec leurs  
enfants ou plus simplement de leur apporter

une information précise sur un thème de  
prévention, comme la contraception.

Par ailleurs, pour favoriser l'entraide entre les  
générations, l'association lance une opération  
baptisée grands parrains, petits filleuls afin  
de mettre en contact des retraités dynamiques  
et des familles ayant de jeunes enfants.

L'idée, toute simple, consiste à permettre à des  
parents isolés de recourir à la disponibilité des  
seniors pour aller chercher leurs enfants à la  
sortie de l'école ou les emmener faire du sport  
et créer ainsi un lien intergénérationnel.



Sans oublier la grande Fête de la famille”  
qu'organise le 8 juin l'espace santé à la Villa  
Aurélienne. Au programme, de nombreuses  
festivités autour du sujet fédérateur de la  
transmission : des ateliers de conte, de  
généalogie, des expositions de dessins  
d'enfants, des interventions de thérapeutes  
familiaux et d'un ethnopsychiatre et une  
pièce de théâtre interactive sur la relation  
parents-adolescents.

Une journée sous le signe du lien.

**Contact : Anne Puelinckx,  
directrice, Espace santé jeunes de Fréjus,  
303 rue Jean Jaurès, 83600 Fréjus,  
Tél. 04 94 17 61 95 - Fax 04 94 17 61 96,  
Mail : espace.sante.frejus@wanadoo.fr**



Programme régional de Santé

**Santé des enfants et des jeunes**

Provence, Alpes, Côte d'Azur

## ■ VAUCLUSE

### Projet d'un réseau départemental autour de la périnatalité

Un réseau se dessine dans le Vaucluse, regroupant les multiples acteurs de la parentalité et de la périnatalité, impulsé par l'ARIP

La période de la périnatalité psychique, depuis la conception du bébé jusqu'aux premiers mois de sa vie, est une période de fragilité psychique, sociale et somatique pour les parents, et une étape cruciale pour le développement de l'enfant.

C'est aussi un moment propice à des interventions en faveur de la prévention des troubles de la relation précoce, qui font le lit de nombreux troubles du développement.

A Avignon, l'Association de Recherche et d'Information en Périnatalité (l'ARIP), a été fondée en 1995 par des soignants de l'unité de traitement des troubles de la relation précoce du centre hospitalier de Montfavet. Animée par le Dr Michel Dugnat et le Dr Michèle Anicet, elle incite les professionnels de la périnatalité et de l'accueil des bébés à être attentifs aux jeunes enfants : *« dans le soutien à la parentalité, cette capacité est essentielle, tant il est vrai que l'attention portée à l'enfant et le regard porté sur lui gouvernent le plus intime de nos gestes et de nos paroles adressées à son sujet en devenant »*

Pour mobiliser les multiples acteurs médicaux et sociaux de la périnatalité du Vaucluse, l'ARIP soutient aujourd'hui le projet d'un réseau doté d'une charte, autour de la dimension psychique de la périnatalité. Dans le cadre du PRS, l'association organise des formations interprofessionnelles et inter-institutionnelles visant à faire évoluer les pratiques quotidiennes. Sont concernés les équipes de maternité et de néonatalogie, les professionnels de la PMI et de l'ASE, les services de psychiatrie infanto-juvénile et de l'unité parents-bébé du centre hospitalier de Montfavet, les personnels de crèches etc.

En janvier dernier, les premières sessions de deux jours, animées par le Pr Bernard Pissaro, avec notamment Gérard Neyrand, ont ainsi réuni plus de 75 professionnels du Vaucluse, dont certains n'avaient jamais eu l'occasion de se rencontrer auparavant.

Le thème du soutien des parents et des bébés a été abordé ; comment repérer les compé-

tences des parents face à cinq types de situations difficiles : la migration, la séparation provisoire, la recomposition, la précarité, l'annonce « ante » ou périnatale de malformations.

*Ces formations ont été l'occasion de faire se rencontrer les différents acteurs dans un cadre qui ne soit pas celui d'un travail de terrain. Elles ont permis de faire connaître à l'échelle du département des expériences locales fructueuses et d'attirer l'attention sur l'état des recherches dans le domaine du soutien à la parentalité. Enfin, elles ont préparé la mise en œuvre de réseaux de prévention locaux »,* indique le Dr Michel Dugnat. Une initiative qui doit être poursuivie cette année et dont les actes pour la première année sont disponibles à l'ARIP.

**Contact : ARIP,**

**BP 36, 84142 Montfavet Cedex,**

**Tél. 04 90 23 99 35, Fax 04 90 23 51 17,**

**Mail : arip@wanadoo.fr**

### Bibliographie

Sous la direction du Dr Michel Dugnat, l'ARIP a publié ces dernières années quatre ouvrages de référence sur la périnatalité aux éditions Erès :

➤ **Observer un bébé avec attention** , ouvrage qui dresse un panorama des méthodes d'observation des bébés et publie notamment la première version en français de l'échelle pragoise d'évaluation du nouveau-né (échelle de Sulkova)

➤ **Le monde relationnel du bébé** , dans lequel des auteurs dialoguent et défendent diverses conceptions du bébé

➤ **Devenir père, devenir mère** , qui insiste sur les processus psychiques liés à la parentalité

➤ **Troubles relationnels père-mère/bébé : quels soins ?** , ou comment les professionnels de l'enfance sont amenés à inventer des pratiques nouvelles pour créer des réseaux de soins précoces en périnatalité.



## PARTENAIRES

### Le dépistage de masse du cancer colo-rectal expérimenté dans les Bouches-du-Rhône

Le département a été retenu par la Direction Générale de la Santé pour expérimenter le dépistage de masse du cancer colo-rectal.

Les 470.000 personnes âgées de 50 à 74 ans que comptent les Bouches-du-Rhône pourront ainsi bénéficier tous les deux ans d'un dépistage gratuit par test Hémocult.

L'URCAM (avec la collaboration de ses partenaires) est à l'origine de cette opération, l'une de ses études réalisée en 2000 ayant révélé que plus de la moitié des cancers colo-rectaux étaient dépistés à un stade trop tardif en région PACA.

**Contacts : Dr Sauze,**

**CMR, Tél. : 04 91 13 81 00**

**Urcam, Tél. : 04 95 04 53 80**

### Jeunesse et Sports : contre le dopage dans le sport de haut niveau

Les 2.000 sportifs de haut niveau et jeunes espoirs de la région viennent de recevoir un guide intitulé *« Tout Corps »* destiné à leur apporter des informations utiles sur leur santé et prévenir le dopage.

Édité à 6.000 exemplaires par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et le Conseil Régional, ce livret de suivi médical fournit notamment la liste des centres de médecine du sport où effectuer les consultations médicales régulières.

Il est également diffusé au personnel d'encadrement des sportifs et aux parents.

La lutte contre le dopage constitue l'un des axes stratégiques de la Direction de la Jeunesse et des Sports, qui a créé depuis 2001 pour Marseille et Nice un poste de médecin chargé d'organiser la prévention dans le sport de haut niveau.

Malgré l'absence d'indicateur, on estime que 10% des jeunes sportifs de 12 à 18 ans auraient une conduite dopante et que 3% seraient pharmacodépendants.

**Contact : Dr Jacques Pruvost, DRDJS,**

**7 av. Gal Leclerc,**

**13331 Marseille Cedex 3**

**Tél. : 04 91 62 83 00**



## ■ REGION

### Le temps des PRAPS de deuxième génération

Outils de lutte contre les inégalités sociales en matière de santé et d'exclusion, les PRAPS, mis en place en 1999, arrivent à échéance fin 2002.

Pour préparer l'élaboration des PRAPS de deuxième génération, qui couvriront la période 2003/2006, la circulaire\* du 19 février 2002 fixe trois orientations stratégiques :

- **Répondre à enjeu de cohérence au sein de la politique régionale de santé**

Conduisant à une réflexion sur les déterminants de la santé, les PRAPS peuvent apporter un éclairage sur l'impact sur la santé des populations précaires des autres politiques sectorielles de l'Etat. D'où l'intérêt d'une cohérence avec les schémas régionaux d'éducation pour la santé, le service public de l'emploi, du logement, le service de santé scolaire, la politique départementale de lutte contre la drogue et les dépendances ou la politique de la ville, mais aussi d'une articulation avec les différents programmes régionaux de santé.

- **Améliorer la qualité des PRAPS**

Les PRAPS visant à décloisonner les politiques sectorielles ayant un impact sur la santé et les pratiques professionnelles, leur qualité dépend notamment de l'implication des différents partenaires et du renforcement des démarches d'évaluation.

- **S'intégrer dans les projets et contrats territoriaux**

L'inscription des PRAPS dans les projets et contrats territoriaux (contrats d'agglomération, de pays, de ville) constitue l'un des enjeux essentiels des PRAPS II. Ainsi par exemple, afin de créer un lien dynamique entre les PRAPS et les actions santé des contrats de ville, des crédits supplémentaires sont alloués à l'amélioration de l'accès à la prévention et aux soins des enfants et des jeunes et à la mise en place des ateliers santé ville"

\* circulaire DGS/SD6D n2002/100, du 19 février 2002, BOEN 2002/13 du 25/03/2002

## ■ ALPES DE HAUTE-PROVENCE

### Un réseau départemental de soins en alcoologie

**Afin de développer un réseau autour des personnes en difficulté avec l'alcool, le CCAA 04 mène une action de sensibilisation des professionnels du secteur sanitaire et social du département**

*Le but poursuivi est de permettre aux professionnels de terrain de repérer dans le cadre de leurs pratiques les personnes en difficulté avec l'alcool, d'aborder avec elles le problème et de les réorienter vers une structure spécialisée. En bref, d'en faire des relais de soins en alcoologie* ", indique Pierre-Marie Treillet, psychologue et responsable du Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie des Alpes de Haute-Provence .

Trois groupes de personnels soignants et travailleurs sociaux de Digne-les-Bains, Barcelonnette et Manosque ont ainsi bénéficié d'une formation en 10 séances dispensée par les spécialistes en alcoologie du CCAA.

Cette initiative a été l'occasion pour les professionnels de faire émerger leur gêne et leur difficulté dans l'approche d'un patient pour qui le problème alcool présente un frein considérable à l'insertion. En effet, comment en parler sans entraver l'accompagnement social et sans voir la relation s'interrompre ?

*Il est incontestable que de plus en plus d'alcooliques, usagers des services sociaux et de santé, cumulent de nombreux handicaps, tels que troubles de santé, ruptures familiales, problèmes d'emploi, de logement, de ressources. La quasi-totalité des professionnels a le souci de rechercher une collaboration avec d'autres partenaires, acceptant de ce fait que seul, face à une*

*personne alcoolique, on ne peut apporter une réponse adaptée"*

La mise en réseau permet de coordonner les réponses existantes, et d'améliorer l'efficacité de la prise en charge qui doit être globale, à la fois médicale, sociale et psychologique. Les séances d'information du CCAA ont permis d'aborder l'état des lieux de l'alcoolisme en France, les mécanismes de la dépendance et du déni , les aspects psychologiques, l'accueil et l'accompagnement du patient, ou encore les différents dispositifs des soins en alcoologie et les services hospitaliers : CCAA, centres de cure, sevrage hospitalier et prise en charge en psychiatrie. Interrogée à l'issue de la formation, la grande majorité des participants a mesuré un changement dans son approche des usagers alcooliques et des représentations de l'alcoolisme. L'effet de dédramatisation a été évoqué et paraît induire un nouveau regard à l'égard des patients. Suivie par cinquante professionnels en 2001, l'initiative devrait être reconduite cette année et s'adresser à quatre nouveaux groupes.

**Contacts : P.-M. Treillet, responsable, Philippe Marteuil, éducateur spécialisé, CCAA 04, 13 bd Victor Hugo, 04000 Digne-les-Bains, Tél. 04 92 31 55 68**

## ■ HAUTES-ALPES

### Education pour la santé : éviter la dispersion des actions

**Un état des lieux des acteurs intervenant dans le champ de l'éducation pour la santé auprès du public précaire et jeune est en cours dans les Hautes-Alpes. Objectif : la coordination des programmes départementaux.**

Initiée par la DDASS 05 et portée par le CoDES, cette action de recensement s'inscrit dans le cadre de l'objectif 4 du PRAPS. Elle constitue la première étape de la création d'une instance départementale de coordination des programmes. Il s'agit de favoriser la cohérence et la complémentarité des actions menées en éducation pour la santé auprès des jeunes et des populations en situation de précarité sur l'ensemble du département. Dans quel but ? Afin d'éviter une trop grande dispersion des projets, que peut en outre favoriser la multiplicité des financements et des acteurs. Un comité de pilotage constitué par le CoDES à cette occasion réunit depuis quelques mois la CPAM, la maison d'arrêt de Gap, la Mutualité Française, la MSA, la Direction Jeunesse et Sports, le CDPA, l'association le Cap, la MJC de Briançon, la Mission Jeunes et l'Education Nationale. Dans un premier temps, le travail a porté sur une définition commune du concept d'éducation pour la santé. Puis, les partenaires ont recensé une centaine d'acteurs : institutions, associations, organismes de protection sociale, collectivités locales implantés dans chacun des territoires du département. Comme l'explique Patricia Fivian, infirmière et formatrice de santé au CoDES, *des entretiens individuels seront organisés avec tous ceux qui nous auront révélé lors d'un premier contact téléphonique une activité significative en éducation pour la santé. Nous nous intéresserons alors aux types de projets menés, aux thèmes abordés, à la qualité des intervenants, à la méthodologie et aux supports utilisés, à la couverture géographique et à l'évaluation. Second volet de ces rendez-vous : permettre aux porteurs de projets de faire remonter leurs besoins*" Cette opération, qui vient de débuter, doit se poursuivre jusqu'à fin 2002. Le résultat final à atteindre est d'amener les différents intervenants à travailler en partenariat et à élaborer des programmes départementaux coordonnés et évaluables.

**Contact : CoDES 05, 5 rue de Camargue, 05000 Gap, Tél. 04 92 53 58 72 - Fax 04 92 53 36 27**

## ■ VAR

### Les ateliers santé ville : une nouvelle démarche locale de santé publique

Trois communes varoises expérimentent les "ateliers santé ville" nouveau volet santé des Contrats de ville. A Toulon, c'est le CoDES 83 qui a été retenu par la municipalité pour porter ce projet.

Afin de renforcer l'accès à la santé des habitants et la coopération des acteurs locaux, les communes varoises de Toulon, La Seyne et Draguignan viennent de mettre en place des ateliers santé ville. Il s'agit d'un nouveau dispositif initié par la Préfecture et la DDASS, au carrefour - et avec les budgets - de la politique de la ville et de la politique de lutte contre les exclusions.

Les ateliers santé ville vont se traduire localement par une meilleure cohérence des méthodes de travail, une mise en réseau des services de santé de proximité et une prise en compte commune des publics en difficultés.

Si, à La Seyne comme à Draguignan, les services municipaux ont été désignés pour coordonner ces ateliers, la ville de Toulon a fait le choix du CoDES 83 parmi d'autres associations pour en être le maître d'œuvre.

Fort d'une expérience de terrain de plusieurs années en actions de santé communautaire, le CoDES ciblera les habitants des territoires retenus, centre-ville ancien et Sainte-Musse, avec pour priorités l'accès aux soins médicaux, la santé des jeunes et des publics précaires, l'habitat insalubre ainsi que la prévention du sida.

A noter que PACA constitue une région expérimentale pour l'application de ce dispositif et que d'autres ateliers santé ville se créent à Marseille, Martigues et Avignon.

**Contact : Christine Madec,**  
directrice, CoDES 83,  
158 av. de la République à Toulon.  
Tél. 04 94 89 47 98  
Fax 04 94 92 80 98

## ■ ALPES-MARITIMES

### Médecins du Monde : un centre de premier accueil médicalisé à Nice

Les bénévoles de Médecins du Monde gèrent le seul centre médicalisé de première urgence de Nice, destiné aux plus démunis, dont une part croissante de réfugiés des pays de l'Est

Au cœur du centre-ville de Nice, rue Rossini, Médecins du Monde a mis en place, pour les personnes exclues des systèmes de prise en charge sanitaire, un centre d'accueil, de soins et d'orientation qui fonctionne grâce à l'investissement de cent bénévoles.

Soutenu financièrement par la DDASS et la DRASS dans le cadre du PRAPS, ce centre, ouvert tous les jours, propose deux types d'activités : des consultations (médicales, dentaires ou sociales) et des sorties de rue pour aller à la rencontre des personnes en grande précarité.

En un an, la mission a enregistré une augmentation de 35% de son activité médicale, pour atteindre 5.000 consultations par an, auprès de 1.930 patients. Sans oublier le passage d'un millier de personnes venues pour une écoute ponctuelle.

Organisme instructeur de la CMU et de l'AME\*, le centre oriente les personnes accueillies vers les structures sanitaires et sociales de droit commun, soutient les personnes en grande difficulté et accompagne ceux qui bénéficient d'une couverture sociale vers les structures de soins.

91% des patients accueillis n'a pas de travail et rencontre des problèmes de logement. Et près de 70% d'entre eux a moins de 35 ans...

En ce qui concerne la prise en charge de la souffrance psychique, le volume des consultations de psychiatrie et de psychologie a doublé cette année.

Comme l'explique le Dr Philippe Dupin, *globalement, nous avons reçu cette année 87% d'étrangers ; la grande majorité est constituée de primo-arrivants et environ 50% d'entre eux sont demandeurs d'asile. Les patients sont le plus souvent originaires du Maghreb et de l'Europe de l'Est, réfugiés tchétchènes, ukrainiens ou moldaves. Avec ces derniers, souvent des jeunes couples, nous sommes confrontés à des problèmes de barrière linguistique assez importants, et leurs conditions de vie sont d'une grande précarité. Certains d'entre eux avaient d'excellentes situations dans un pays qu'ils ont dû quitter et ils se retrouvent ici très démunis, sans réelle possibilité d'insertion professionnelle.*

Pour les femmes tchétchènes, Médecins du Monde a mis en place un groupe de paroles, afin d'aborder avec elles les thèmes qui les préoccupent autour de l'intégration et de la

vie en France. Avec l'objectif de débiter une prise en charge du psychotraumatisme lié à leur parcours"

Plus généralement, la prise en charge psychiatrique des personnes à la rue a pu voir le jour en dehors des locaux du centre. Médecins du Monde a en effet mis en place, avec le CCAS et le Secours Catholique, une consultation de psychiatrie à l'accueil de nuit. Cette action médicale de proximité auprès des plus marginaux existe depuis 1996 mais désormais, des psychologues interviennent lors des tournées de rue qui tous les soirs permettent de prodiguer les premiers soins aux plus précaires.

A noter que Médecins du Monde fait en outre partie d'Inter Secours Nice, plate-forme qui regroupe les diverses associations caritatives de la ville.

\* AME : Aide Médicale de l'État

#### Contacts :

**Dr Bernard Aubin, responsable de mission,**  
**Dr Philippe Dupin, Médecins du Monde,**  
**Mission France Nice, 34 rue Rossini,**  
**06000 Nice**  
**Tél. 04 93 16 59 60 - Fax 04 93 16 59 61**  
**Mail : mdmmfnice@club-internet.fr**

## RAPPEL

### Les quatre objectifs généraux du PRAPS

Le Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des publics en situation précaire 2000/2002 constitue le volet santé de la loi contre les exclusions du 29 juillet 1998. Afin de limiter les effets de la précarité sur la santé, le PRAPS se décline en quatre objectifs généraux :

**Objectif 1 :** Optimiser les dispositifs d'accès aux droits, notamment afin d'accompagner la mise en œuvre de la CMU

**Objectif 2 :** Améliorer le fonctionnement et la coordination des dispositifs existants afin de favoriser l'accès aux soins et leur continuité

**Objectif 3 :** Favoriser et améliorer la prévention et la prise en charge de la souffrance psychique

**Objectif 4 :** Développer les actions et coordonner les intervenants dans le champ de l'éducation à la santé

## ■ BOUCHES DU RHÔNE

### Insertion : IUFSD 13 prend le mors aux dents

**Le Comité d'hygiène et de santé bucco-dentaires des Bouches-du-Rhône (UFSBD 13) mène auprès des bénéficiaires du RMI des actions d'information et de dépistage pour prévenir le délabrement dentaire, véritable frein à l'insertion.**

Les affections bucco-dentaires tiennent une place importante en terme de santé publique. Chez les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, la nécessité de soins d'envergure et de prothèses est fréquemment constatée, le délabrement dentaire constituant alors un indicateur de précarité.

C'est pourquoi, depuis 1999, le comité d'hygiène et de santé bucco-dentaires des Bouches-du-Rhône consacre une part de son activité à la motivation en faveur de la prévention et des soins précoces, auprès d'un public particulier : les bénéficiaires du RMI du département engagés dans un processus d'insertion.

De Marseille à Salon, en passant par Istres, Aubagne, Arles, Châteaurenard ou Tarascon, le comité met en place des actions de proximité dans des lieux fréquentés par cette population, en collaboration avec les médecins des cellules d'appui RMI.

Cette année, près de 500 personnes ont participé à des séances d'information collective assurées par des chirurgiens-dentistes spécialisés dans la communication, autour de l'intérêt d'une bonne hygiène et du capital-dent ; dans un deuxième temps, 300 d'entre elles ont suivi une consultation individuelle de dépistage grâce à des unités légères mobiles.

*Ces visites, basées sur le volontariat, ont pour objectif de dédramatiser l'acte de soins et de donner une bonne image de la relation praticien-patient. Elles permettent d'évaluer l'ampleur des besoins en soins dentaires et en prothèses. L'orientation vers un chirurgien-dentiste libéral est ainsi diagnostiquée pour 75% des personnes dépistées.*

*Cette année, 23 fiches de suivi nous ont été retournées par des praticiens de ville, mais nous estimons que le nombre de personnes ayant réellement consulté suite à nos actions doit être bien supérieur.*

*En effet, si l'on se réfère au bilan des médecins des cellules d'appui RMI qui, suite à nos interventions, ont effectué des séances d'évaluation, 80% des personnes ayant besoin de consulter disent l'avoir fait" indique Paule-Josée Gadarinian, directrice de l'UFSBD 13 et elle-même chirurgien-dentiste.*

L'une des priorités de ces séances consiste à réduire les freins à l'accès aux soins. Et ils sont nombreux, qu'il s'agisse de freins d'ordre

financier (nécessitant alors l'orientation vers les organismes d'assurance maladie), psychologiques (la peur du dentiste, le désintérêt de soi, les problèmes de santé plus importants) ou sociaux (rôle de l'apparence dans la relation aux autres).

Pour l'UFSBD 13, ces échanges en groupes contribuent à l'insertion, d'une part en favorisant le recours aux dispositifs de droit commun, d'autre part en faisant prendre conscience de l'importance de l'apparence dans la recherche d'un emploi.

L'évaluation des interventions, assurée par les médecins des cellules d'appui RMI, révèle un taux de participation des bénéficiaires en hausse constante, aussi bien en éducation pour la santé qu'en dépistage. En outre, 88% des personnes interrogées se disent globalement satisfaites de l'opération.

**Contact : Paule-Josée Gadarinian,  
Directrice, UFSBD 13,  
9 rue Marx Dormoy, 13004 Marseille  
Tél./Fax : 04 91 34 16 92**

#### Les 4 points forts du message préventif

- 1 - la visite de contrôle régulière chez un chirurgien-dentiste
- 2 - l'alimentation
- 3 - le brossage des dents
- 4 - l'importance du fluor

#### Le saviez-vous ?

Le principal critère d'évaluation de l'état dentaire est l'indice CAO, qui dénombre pour chaque individu la quantité moyenne de dents cariées (C), absentes (A) ou obstruées (O).

## ■ VAUCLUSE

### Pour un autre regard sur la prostitution

**A Avignon, l'association Autres Regards organise des formations pour les professionnels du sanitaire et du social, afin de lutter contre la stigmatisation des prostituées et mieux appréhender leur santé.**

L'association Autres Regards, qui dispose d'antennes sur l'ensemble du territoire français, est l'une des plus actives en matière d'écoute et d'accompagnement des prostituées. A Avignon, la structure a mis en place de nombreuses prestations de santé communautaire qui leur sont spécifiquement destinées. Un camping-car, à bord duquel se reliait une animatrice de prévention issue de la prostitution et une infirmière, sillonne ainsi chaque nuit Avignon et ses environs, à leur rencontre.

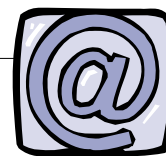
*Le plus difficile a été de gagner leur confiance.*

*Au terme de quatre années de travail de proximité, nous suivons environ 230 personnes, les soutenons dans leur accès aux droits et aux soins, sommes à l'écoute de leurs problèmes psychologiques, jouons parfois un rôle d'interface entre elles et la Police ou les services sociaux", indique Sylvie Moreaux, infirmière coordinatrice. Dans le cadre du PRAPS, Autres Regards a mis en place cette année une formation destinée aux professionnels du sanitaire et du social du Vaucluse.*

Objectif : lutter contre la stigmatisation des personnes prostituées et mieux appréhender leur situation sociale et leur santé. Il est difficile d'entrer en contact avec un public d'emblée réticent à tout contact institutionnel, les travailleurs sociaux ont besoin de repères pour aborder les questions de l'accès au RMI, de la couverture sociale, des impôts, des enfants, voire de la protection de victimes d'esclavage sexuel.

Pour pallier l'absence de lien entre ces deux publics et favoriser les passerelles, les 10 journées de formation réunissent professionnels et prostituées. Au programme : l'histoire de la prostitution, l'écoute, la stratégie de réduction des risques, les questions juridiques, l'organisation en réseaux, la connaissance des institutions. C'est ainsi l'occasion pour les acteurs sociaux de regarder autrement les prostituées auxquelles ils s'adressent, de faire évoluer leurs représentations. Et c'est aussi l'occasion pour les prostituées de mieux connaître et de moins redouter le monde institutionnel.

**Contacts : Eric Kérimel, directeur, Sylvie Moreaux, infirmière, Autres Regards, 15 rue Paul Saïï, 84000 Avignon, Tél/fax 04 90 86 51 24.**



### Nouveau :

### le CRES Paca se dote d'un site Internet, [www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)

Mis en ligne depuis quelques semaines, le site Internet du Comité Régional d'Education pour la Santé Paca est un outil d'information pour les professionnels de l'éducation, du sanitaire et du social, ainsi que pour les acteurs du PRS Jeunes et du PRAPS.

Il propose des informations sur les thèmes suivants :

- **l'actualité du CRES et de son centre de ressources** : les formations, les colloques, la revue Priorités Santé... **avec accès en ligne à l'ensemble du fonds documentaire**, soit aux références d'un millier de documents sur la prévention, la santé publique, la santé des jeunes ou la précarité.

- **les programmes régionaux de santé, PRS Jeunes et PRAPS** : présentation, actions innovantes, cartographies, bilans d'étape...

- **l'éducation pour la santé** : les grands concepts, le plan national qui vise à développer un service public d'éducation pour la santé en régions, l'état des lieux des acteurs en région...

- **les grandes campagnes de prévention nationales** du CFES et de l'Assurance Maladie.

Ce site offre également la possibilité aux acteurs de la région de diffuser des témoignages écrits sur leurs pratiques, leurs

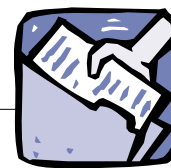
travaux, leurs expériences ou leurs préoccupations dans une rubrique qui leur est dédiée (la rubrique Témoignages).

Par ailleurs, le CRES devrait y proposer d'ici peu un répertoire des acteurs institutionnels et associatifs de la région intervenant dans le champ de l'éducation pour la santé.

**Contact : CRES Paca,**  
**178 Cours Lieutaud,**  
**Tél. 04 91 36 56 95, Fax 04 91 36 56 99,**  
**Mail : [cres-paca@wanadoo.fr](mailto:cres-paca@wanadoo.fr)**

12

## DOCUMENTATION



### Education du patient

#### "Vivre avec une maladie des reins"

C'est l'intitulé du livret d'accueil que vient de réaliser, à Marseille, le Professeur Michel Olmer, afin d'apporter des réponses précises aux questions légitimes que tout patient insuffisant rénal se pose ou se posera.

Dans un style clair et à la portée de tous, cet ouvrage aborde en quatre parties richement illustrées le fonctionnement du rein, l'insuffisance rénale chronique, la vie au quotidien et le remplacement du rein.

Son objectif est de permettre au patient de bien connaître sa maladie pour participer à son traitement. Il est en effet prouvé que plus les patients peuvent se prendre en charge, mieux ils s'adaptent à leur traitement, en améliorent les résultats et obtiennent une meilleure qualité de vie.

**Contact : Pr Olmer, Association pour le Traitement des Urémiques en Provence,**  
**19 rue Borde, 13008 Marseille, Tél. 04 96 20 80 10, Fax 04 96 20 80 11**



### Santé des jeunes :

#### Orientations et actions à promouvoir en 2002 Rapport de Xavier Pommereau - avril 2002

Ce rapport, remis au gouvernement le 19 avril 2002 par le Dr Xavier Pommereau, psychiatre à l'unité médico-psychologique de l'adolescent et du jeune adulte au CHU de Bordeaux, propose des mesures de prévention, susceptibles d'être "comprises et acceptées" par les jeunes. Il est disponible sur le site Internet du ministère de la Santé : [www.sante.gouv.fr/hlm/actu/jeunes/index.htm](http://www.sante.gouv.fr/hlm/actu/jeunes/index.htm) et consultable au CRES.

### L'école citoyenne :

#### Le rôle du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté Jean-Pierre Baeumler - Mars 2002

Ce rapport vient d'être remis au gouvernement par Jean-Pierre Baeumler, Député du Haut-Rhin, Maire de Thann, faisant l'état des lieux de l'activité des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) dans l'Education nationale. Il est disponible sur le site Internet du Ministère <http://www.education.gouv.fr/rapport/baeumler.pdf> et consultable au CRES.

### Une Maison de l'allergie et de l'environnement

a été créée à Marseille, à l'initiative du Comité départemental des maladies respiratoires et de la tuberculose, présidé par le Professeur Denis Charpin. Elle propose de l'information, de la documentation, mais aussi une intervention directe et gratuite à domicile avec mesure des polluants chimiques et allergéniques. Accueil du lundi au vendredi au :

**20 bis, rue du Docteur-Combalat 13006 Marseille - Tél. : 04 91 53 44 38**



## SELECTION BIBLIOGRAPHIQUE : LA NUTRITION

**Dans le cadre du Plan National Nutrition Santé, le CRES développe son fonds documentaire sur le thème de la nutrition.**

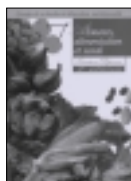
Voici une sélection de quelques ouvrages disponibles au centre de ressources

### ■ Aliments, alimentation et santé. Questions / réponses

GREEN

Référence : Tec et Doc, CFES, 2000, 495 p.

Destiné aux professionnels de la nutrition mais aussi à tous ceux qui sont amenés à intervenir dans ce domaine, ce document comporte une série de fiches regroupées en dix grandes rubriques pour fournir des réponses à 160 questions types sur : les aliments, leur composition, leur intérêt nutritionnel ; les effets des traitements qui leur sont appliqués ; les relations entre alimentation et santé.



### ■ Regards croisés sur l'anorexie

CRAHAY Marcel,  
GOFFINET Christine

Référence : ULG, 2001, 144 p.

Autour du témoignage d'une jeune femme anorexique, les expériences et les regards de psychologues, de psychiatres et de médecins se complètent afin d'apporter des éléments pour une meilleure compréhension de l'anorexie et contribuer ainsi à la recherche de traitements et de solutions plus efficaces.



### ■ Alimentation méditerranéenne et santé : actualités et perspectives

BESANCON Pierre, DEBOSQUE Stéphane,  
DELPEUCH Francis

Référence : Editions John Libbey Eurotext, 2000, 175 p.

S'adressant à un large public de professionnels concernés par l'alimentation, cet ouvrage rappelle en détail les principes de base de l'alimentation méditerranéenne, simple et équilibrée, ainsi que les effets bénéfiques sur la santé de la consommation modérée d'huile d'olive, de poisson, de vin, de fruits et de légumes.

### ■ L'ali à l'école.

#### Petit manuel d'éducation nutritionnelle en milieu scolaire

LUFIN André,  
CASPERS Emmanuelle,  
DELEGHER Viviane

Référence : Croix-Rouge de Belgique, 1997, 68 p.

Fortes des expériences menées dans le cadre du Réseau Européen d'Ecoles en Santé (REES), la Croix-Rouge de Belgique propose aux enseignants et aux éducateurs une approche de l'éducation nutritionnelle plus proche des besoins et des motivations réelles des jeunes. Chaque chapitre est axé sur un thème spécifique de l'alimentation (équilibre, plaisir, comportement...) et s'articule autour des quatre axes suivants : quelques questions/réponses d'introduction, des repères éducatifs, une action de terrain et des liens pour situer l'éducation nutritionnelle dans une approche globale de la santé.



### ■ Manger aujourd'hui. Attitudes, normes et pratiques

POULAIN Jean-Pierre

Référence : Privat, 2002, 235 p.

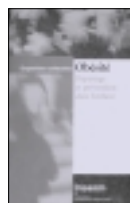
Cet ouvrage s'appuie sur une étude auprès d'un échantillon national représentatif de la population française qui compare les normes des mangeurs (ce qu'ils estiment bon de faire) et leurs pratiques alimentaires. Outre une meilleure connaissance des mutations des pratiques alimentaires contemporaines, une part essentielle de cette recherche concerne les interrogations actuelles sur les façons de manger contemporaines et leurs effets sur le poids et l'obésité.

### ■ Obésité. Dépistage et prévention chez l'enfant

INSERM

Référence : INSERM, 2000, 325 p.

Cette expertise collective de l'Inserm sur l'obésité de l'enfant est une contribution scientifique de première importance dans l'actuel processus de mise en place de nouvelles stratégies de recherche et de prise en charge de ce qui est devenu la maladie de la nutrition la plus répandue dans le monde. Ce document réunit une masse d'informations et d'analyses permettant de mieux situer les enjeux de santé publique et d'ouvrir les perspectives de la recherche épidémiologique, clinique, physiologique et fondamentale, sans oublier les sciences sociales.



### ■ Education nutritionnelle : équilibres à carte

BAUDIER François,  
BARTHELEMY Lucette,  
MICHAUD Claude

Référence : CFES, 1995, 334 p.

La première partie de cet ouvrage établit un constat sur la réalité des habitudes alimentaires des Français et analyse les principales recommandations à promouvoir. Dans un second temps, des suggestions pratiques sont proposées autour d'une démarche d'éducation nutritionnelle qui concerne tous les âges de la vie. Des exemples sont donnés, des conseils sont formulés ; ils associent les plaisirs de la découverte au partage du savoir ou des pratiques.



### ■ Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France.

#### Enjeux et propositions

H CSP, Ministère de l'emploi et de la solidarité  
Référence : Editions ENSP, 06/2000, 275 p.

Ce rapport préconise et précède la mise en œuvre du Programme National Nutrition Santé. Il dresse un bilan de l'évolution des habitudes alimentaires des Français et de leur impact sur leur santé. Il propose des mesures en vue de réduire le risque de maladies chroniques, d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie de la population générale. Ce document suggère également des actions spécifiques pour résoudre certains problèmes nutritionnels observés dans les groupes à risques : femmes enceintes et allaitantes, enfants et adolescents, personnes âgées, personnes en situation de précarité...

### ■ Apports nutritionnels conseillés pour la population française

MARTIN Ambroise, AFSSA

Référence : Tec et Doc, 2001, 605 p.

Rassemblant les contributions de 89 spécialistes et synthétisant près de 1.800 publications, cet ouvrage constitue un guide pour les professionnels de la diététique, de la nutrition et de l'alimentation. Il propose une nouvelle présentation de l'équilibre alimentaire sous forme de "bateau".



## Les différents aspects de la violence

Un article du Professeur Jean-Louis SAN MARCO,

Président du conseil d'administration de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (qui se substitue au CFES), professeur des universités, praticien hospitalier, directeur du Laboratoire de Santé Publique de la Faculté de Médecine de Marseille et président du CoDES 13

La violence s'exprime le plus souvent envers les autres ou l'environnement. Mais elle peut aussi s'exprimer vis-à-vis du sujet lui-même : c'est le cas dans la plupart des accidents et évidemment lors d'un suicide. C'est une manifestation d'agressivité qui cherche à nuire, à blesser ou à détruire.

C'est l'expression majeure de l'agressivité que l'on rencontre dans le sport (désir de vaincre, de se surpasser) ou plus généralement dans l'activité professionnelle (ambition, désir de réussir).. Mais aussi dans les relations humaines quotidiennes. Elle présente deux faces : une forme de réalisation et de construction, et une autre de destruction.

Dans la plupart des situations l'agressivité est encadrée par des règles imposées, le plus souvent par la société, qui lui permettent de s'exprimer et d'être canalisée sans arriver au stade de violence. C'est la raison des règles de politesse : s'effacer devant une femme ou un enfant, saluer quand on arrive quelque part, se découvrir quand on entre dans une pièce...

Ces manifestations expriment que l'individu se présente sans intentions hostiles, au minimum elles masquent l'agressivité latente de l'individu ce qui est déjà bien. Après tout les relations sociales sont pour une bonne part sous-tendues par l'hypocrisie. Heureusement !

Quand il n'y a plus de règles ou qu'elles ne sont pas respectées, on arrive à l'agressivité sans règles, au-delà des règles, à la violence la plus banale et la plus quotidienne. Un bon exemple de la frontière qui sépare agressivité et violence est donné par les sports de contact : le rugby, sport d'agressivité s'il en est, ne doit pas -ne devrait pas - déboucher sur la violence du fait de la rigueur des règles imposées aux pratiquants. Il y a des dérives lorsque ces derniers ne sont plus capables de respecter les règles. Ou la boxe, où les règles sont encore plus strictes, définition des capacités de combat des deux acteurs, limitation précise des coups autorisés, du temps de combat...

Dans les deux cas on trouve le double aspect de construction d'une victoire et de destruction de l'adversaire. Dans les deux cas l'agressivité contrôlée par les règles permet l'expression des compétiteurs. L'agressivité exprimée par les joueurs défoule celle des spectateurs : il n'y a jamais de heurts entre supporters de match de rugby. L'agressivité des joueurs sert de substitut à celle des spectateurs. Au football il n'y a pas d'agressivité organisée sur le terrain : il y a souvent de la violence en dehors du stade !

Quand l'agressivité laisse place à la violence, c'est parce qu'elle ne peut pas s'exprimer dans le cadre prévu. Il y a deux champs totalement différents qui peuvent expliquer le passage à cet usage de la violence.

Le premier cas est celui où l'agressivité naturelle est interdite d'expression. Toute autre manifestation que de soumission à la règle est considérée comme un délit. Dans une dictature personne ne peut donner son avis ni émettre la moindre critique. Toutes les réponses possibles sont INTERDITES. On n'a le choix qu'entre se soumettre ou se révolter. La violence peut alors être légitime contre une autorité toute puissante et fermée à la critique. Ne reste que la violence, avec les risques qu'elle implique pour celui qui l'exerce comme pour celui qui la subit.

Le deuxième cas de manifestation violente, beaucoup plus fréquent, est celui où l'individu est capable de faire la différence entre l'expression et la défense de son opinion et la manifestation violente de celle-ci. Dans ce deuxième cas, il existe toute une gamme de réponses possibles mais le sujet NE SAIT PAS les utiliser. La seule réponse qu'il estime à sa disposition est la violence. Tu me plais je te force, tu ne me plais pas je te frappe". Il n'y a dans ce cas de risques que pour celui qui subit la violence.

Nous avons tous tendance, lorsque nous sommes soumis à la tentation

de la violence, à nous aveugler et à affirmer, avec mauvaise foi, la légitimité de notre comportement.

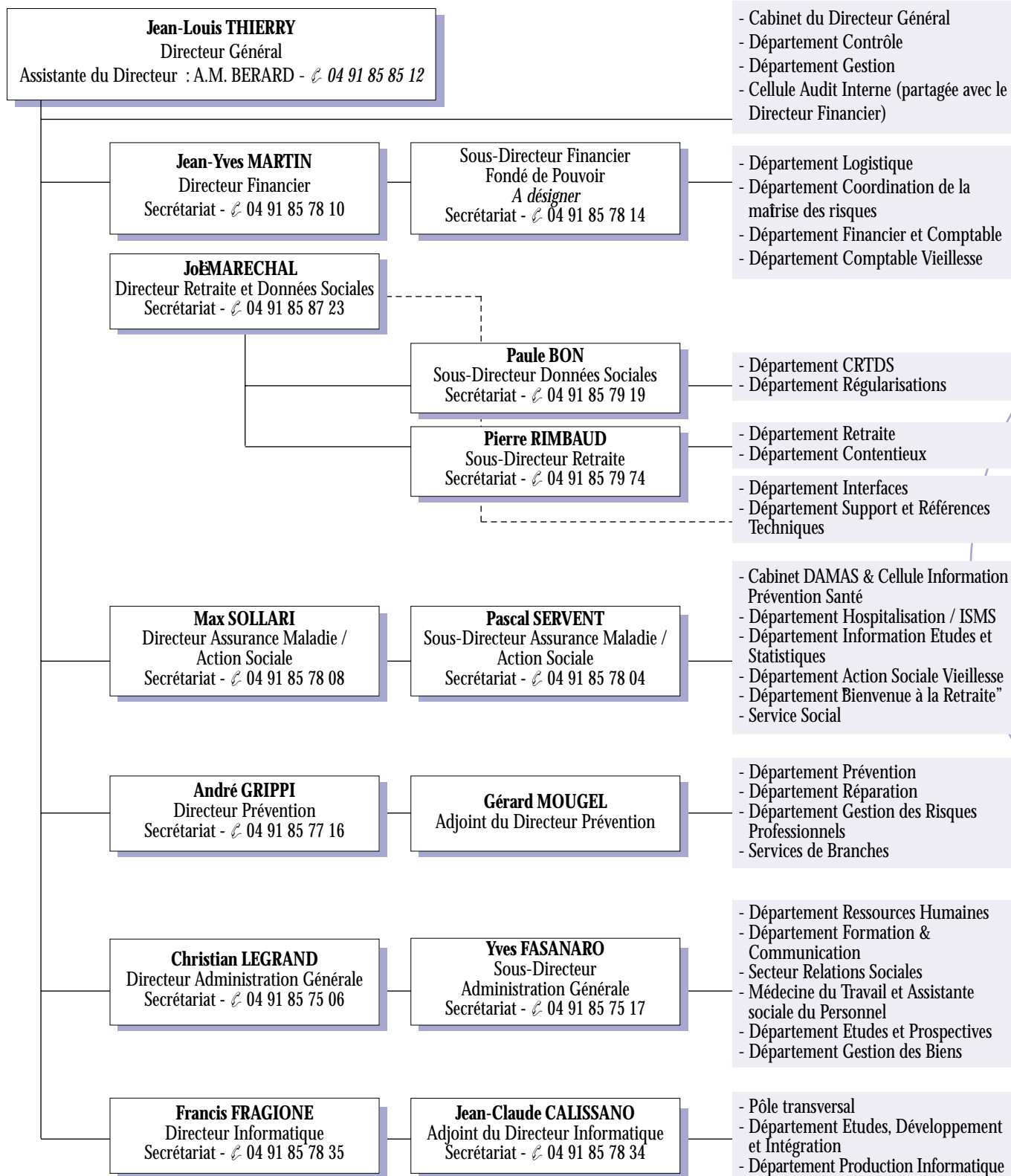
Un marqueur simple pour s'y reconnaître est de mesurer le risque que court celui qui exerce la violence et celui qui la subit. Quand le risque est le plus grand chez celui qui subit la violence, celle-ci est illégitime. Dans ce cas la violence est seulement la manifestation de l'inculture ou de la paresse de celui qui s'y abandonne.

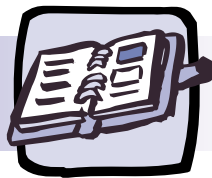
L'aveuglement de celui qui exerce cette violence illégitime et qu'il tente de justifier est particulièrement pernicieux ! Dans le pire des cas personne n'ose le contredire, par peur de cette violence ! Ce qui est un autre marqueur d'illégitimité. Car la violence est oppression. Mais elle est aussi oppression de celui qui l'exerce car elle l'enferme dans ce comportement et lui interdira la voie vers la culture. Ce qui est encore plus grave que le mauvais comportement qu'il vient de manifester.





## CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DU SUD- EST





## ● 28 juin 2002 Cannes

Deuxième édition du **"Clap Santé Jeunes"**, festival du film vidéo de prévention réalisé par des jeunes âgés de 15 à 25 ans. Organisé par le Comité départemental de prévention de l'Alcoolisme de Nice. Dès 13h00 à l'Hôtel Noga Hilton, 50 bd de la Croisette à Cannes.

Contact : P. Chassang. Tél. 04 93 62 62 10

## ● 27-28-29 juin 2002 Marseille

**39<sup>èmes</sup> journées d'enseignement post-universitaire d'allergologie**,

Pr D. Vervloet, Pr J. Charpin. Lieu : Service de Pneumo-allergologie, Hôpital Ste-Marguerite, 270 bd Ste Marguerite, 13009 Marseille.

Renseignements et inscriptions : Mme Granger,

Mail : cvolpi@mail.ap-hm.fr

## ● 20, 21, 22 novembre 2002 Marseille

**"Le maternage : des savoirs traditionnels aux savoirs professionnels"**, organisé par GRENE, Anthéa et l'association Brazelton France. Lieu : Palais des Congrès, Marseille  
**Informations : Anthéa, 7, place aux Herbes, Draguignan**

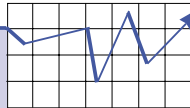
## ● 30 septembre - 1<sup>er</sup> octobre 2002 Avignon

**"La résilience, un défi aux déterminismes" avec Michel Lemay et "Sous le signe du lien : le maillage de la résilience aux différents stades du développement de l'enfant et de l'adolescent"** avec Boris Cyrulnik. Lieu : Palais des Papes, Avignon.

**Informations et inscriptions : Journées d'Accords, tél. : 04 90 60 29 29, mail : contact@accords-formation-pnl.com**

**A nos lecteurs :** Merci de nous informer de vos actions et de vos manifestations : contactez le CRES, 178 Cours Lieutaud, 13006 Marseille, Tél. 04 91 36 56 95, Fax 04 91 36 56 99, Mail : cres-paca@wanadoo.fr

## Chiffres



### REPRÈS

**14 %** C'est la proportion des enfants de 6 ans présentant une surcharge pondérale en France, dont 4 % une obésité et 10 % un surpoids modéré. Les enfants des grandes agglomérations et des ZEP sont plus fréquemment touchés.

(Source : DREES, d'après les bilans de santé scolaire réalisés par l'Education Nationale en 2000 et 2001).

**3 Millions d'euros** Soit environ 20 MF, c'est le budget consacré en 2001 aux programmes régionaux de santé PRS Jeunes et PRAPS, qui a permis de financer 200 actions. (Source : DRASS)

**12,7 %** C'est la prévalence de la dépression en région PACA, contre 12% pour la France entière. Un pourcentage plus élevé chez les femmes que chez les hommes, ainsi que dans les tranches d'âge intermédiaires. La dépression représentait en 2000 le deuxième motif de consultation en médecine de ville de la région, derrière le contrôle de l'hypertension. (Sources : Crédes et ORS)

**600** C'est le nombre de médecins généralistes libéraux de la région qui composent le nouveau panel mis en place par l'URML et l'ORS. Les praticiens seront régulièrement consultés, en vue d'une meilleure connaissance de l'évolution de leurs pratiques, attitudes et opinions sur des problèmes actuels de santé publique. (Source : URML)

**60.000** C'est le nombre de décès annuels en France dus au tabac, dont plus de 2.500 seraient imputables au tabagisme passif. (Sources : Académie nationale de médecine et CFES)

**20 à 25 %** C'est le pourcentage de la population française touchée par la précarité, selon le Haut Comité de la Santé Publique.

**14/9** C'est la tension artérielle qu'il convient de ne pas dépasser. Autre chiffre-clé de la prévention des maladies du cœur : le taux normal de cholestérol qui doit être compris entre 2 et 2,2 gr par litre. (Source : Fédération Française de Cardiologie)

## Priorités Santé

Bulletin d'information  
du Comité Régional d'Éducation pour la Santé  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
178 Cours Lieutaud - 13006 Marseille  
Tél. 04 91 36 56 95 - Fax 04 91 36 56 99

**Directeur de la Publication**  
Professeur Jean-Marc GARNIER, Président

**Directeur de la Rédaction**  
Madeleine MAGNAN, Directrice

**Rédacteur en Chef**  
Zeina MANSOUR,  
Directrice du centre de ressources documentaires  
et de communication

**Rédaction**  
Lisbeth EVESQUE-FLEUR

**Conception graphique**  
Studio CARGO, Toulon

**Impression**  
Imprimerie Zimmermann, Villeneuve-Loubet (06)

Tirage : 3.000 exemplaires

**Composition du comité de rédaction**  
Représentants de la DRASS, des six DDASS de la région,  
du Conseil Régional, de l'URCAM, de la CRAM,  
des rectorats d'Aix-Marseille et de Nice, de l'ORS,  
du Laboratoire de Santé Publique, des CoDES.

Merci de leur collaboration aux correspondants PRSI et PRAPS  
des DDASS de la région : M<sup>mes</sup> Masini, Hennegrave-Davin  
et Dupont (DDASS 04),

M<sup>mes</sup> Kessalis et Locuratolo (DDASS 05),

M. Amiel (DDASS 06),

M. Coruble et M<sup>mes</sup> Hatchiguian et Tourame  
(DDASS 13),

M<sup>mes</sup> Decoppet et Amari (DDASS 83),

M<sup>mes</sup> Montigny, Grange et Persec (DDASS 84).

N<sup>o</sup> 4 - Mai/Juin/juillet/Août 2002  
Périodicité : 3 numéros par an  
NISSN : 1628-2884

### CRES Paca

178 Cours Lieutaud - 13006 MARSEILLE.  
Tél. 04 91 36 56 95 - Fax : 04 91 36 56 99  
e-mail : cres-paca@wanadoo.fr  
Site : www.cres-paca.org

### CoDES 04

Centre Médico-social,  
18 av. Demontzey - 04000 DIGNE-LES-BAINS  
Tél. 04 92 36 76 62 - Fax : 04 92 31 46 92  
e-mail : codes.ahp@wanadoo.fr

### CoDES 05

5, rue de Camargue - 05007 GAP Cedex  
Tél. 04 92 53 58 72 - Fax : 04 92 53 36 27  
e-mail : codes-05@wanadoo.fr

### CoDES 06

Centre administratif, Bâtiment Audibergue - BP 7,  
06201 NICE Cedex 3  
Tél. 04 93 18 66 87 - Fax : 04 93 18 66 86

### CoDES 13

6, rue Fongate - 13006 MARSEILLE  
Tél. 04 96 11 16 63 - Fax : 04 96 11 16 67  
e-mail : Codes.bdr@wanadoo.fr

### CoDES 83

158, av. de la République, Le Jean Bart - 83000 TOULON  
Tél. 04 94 89 47 98 - Fax : 04 94 92 80 98

### CoDES 84

1, rue Mourre, route de Montfavet  
Immeuble Novalia - 84000 AVIGNON  
Tél. 04 90 81 02 41 - Fax : 04 90 81 06 89  
e-mail : codesdu84@aol.com